



BULLETIN MUNICIPAL

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 28 mars 2014

I - Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte par le conseiller doyen d'âge, Monsieur André SCHLECHT.
La secrétaire de séance est Madame Séverine BERNA.
Mesdames Annie FERRIERE et Sylviane GODEFROY sont nommées assesseurs.

M. SCHLECHT procède à l'installation du nouveau Conseil Municipal.

Les Conseillers élus sont :

Mme Sylviane GODEFROY	426 voix
M. Pascal BON	423 voix
Mme Séverine BERNA	417 voix
M. Frédéric MARTIN	413 voix
Mme Dominique LAFFONT-DELZENNE	413 voix
Mme Marie-José FRANCELLE	409 voix
M. Yves THIEBAUT	408 voix
M. Didier DRAPIER	404 voix
Mme Annie FERRIERE	398 voix
M. Jean-Yves MAHU	398 voix
M. Patrick FEUILLET	396 voix
M. André SCHLECHT	396 voix
M. Hervé SAUVAGE	383 voix
M. Denis PREVOST	376 voix
M. Philippe LAURENT	367 voix

Tous les conseillers sont présents.

II - Election du Maire

M. SCHLECHT procède à l'appel à candidatures. M. FEUILLET se porte candidat. Il est élu par 13 voix Pour et 2 Blancs.

M. SCHLECHT déclare M. Patrick FEUILLET Maire de la commune de Moy de l'Aisne et lui passe la parole pour la suite de la réunion.

III - Détermination du nombre d'adjoints

Le Maire, après avoir donné lecture des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, invite le conseil à procéder à la création de quatre postes d'adjoints au maire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

IV - Election des adjoints

*** Adjoint chargé des finances et de l'emploi :**

M. Sauvage se porte candidat. Il est élu par 10 voix Pour et 5 Blancs.

*** Adjoint chargé des travaux :**

Deux candidats se présentent : M. BON et M. SCHLECHT.

M. SCHLECHT 10 voix, M. BON 4 voix, 1 Blanc.

M. SCHLECHT est élu.

*** Adjoint chargé des fêtes, loisirs, cérémonies et des espaces verts :**

M. MAHU se porte candidat ; Il est élu par 9 voix Pour et 6 Blancs.

*** Adjoint chargé de l'école, de la cantine et de la communication :**

Mme GODEFROY se porte candidate. Elle est élue par 14 voix Pour et 1 Blanc.

V - Election de la commission d'appel d'offres

Le Conseil Municipal considérant qu'outre le maire, son président de droit, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants décide de passer au vote réglementaire qui donne les résultats suivants :

Par 14 voix Pour et 1 Blanc sont élus :

Délégués titulaires : M. BON, Mme FERRIERE, M. SAUVAGE

Délégués suppléants : M. THIEBAUT, M. SCHLECHT, M. LAURENT

VI - Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux

A) Désignation des délégués au syndicat de fonctionnement du collège :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune adhère au Syndicat Intercommunal d'Investissement et de Fonctionnement du Collège de MOY DE L' AISNE. Il convient de désigner un délégué(e) titulaire et un délégué(e) suppléant dont le mandat sera de même durée que celui des Conseillers Municipaux nouvellement élus. Conformément à la loi, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder au vote par scrutin secret pour désigner les nouveaux délégué(e)s.

Sont candidats M. BON et M. SAUVAGE.

Les résultats sont les suivants :

1^{er} Tour de scrutin délégué titulaire :

M. SAUVAGE 07 voix M. BON 07 voix Blanc 01

2^{eme} Tour de scrutin délégué titulaire :

M. SAUVAGE 08 voix M. BON 06 voix Blanc 01

M. SAUVAGE est proclamé élu titulaire.

1^{er} Tour de scrutin délégué suppléant :

M. BON 14 voix et 1 Blanc

M. BON est proclamé élu suppléant.

B) Désignation des représentants au conseil d'administration du collège :

M. le Maire fait savoir qu'il y a lieu de désigner deux délégués pour représenter la commune au sein du Conseil d'Administration du collège de Moÿ de l'Aisne : un délégué titulaire et un délégué suppléant. Sont élus :

Délégué titulaire M. FEUILLET 14 voix
Délégué suppléant Mme BERNA 14 voix

C) Désignation des délégués à l'USEDA

M. le Maire rappelle que la commune adhère à l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (USEDA) et qu'il convient de désigner deux délégués.

M. BON et M. SCHLECHT ayant 14 voix au premier tour de scrutin sont proclamés élus.

D) Désignation des représentants à l'ADERMAS

M. le Maire rappelle que la commune adhère à la l'Association pour le Développement des Cantons de Ribemont, Moÿ de l'Aisne, Saint-Simon et des communes environnantes. Il convient de nommer deux délégué(e)s (un délégué titulaire et un délégué suppléant). Sont élus :

Délégué titulaire Mme LAFFONT-DELZENNE 14 voix
Délégué suppléant Mme GODEFROY 14 voix

E) Désignation des délégués au syndicat de l'Oise moyenne

M. le Maire rappelle que la commune adhère au Syndicat de l'Oise Moyenne. Il convient de désigner deux délégué(e)s.

M. LAURENT et Mme FERRIERE ayant obtenu 14 voix au 1^{er} tour de scrutin sont respectivement proclamés élus.

VII - Désignation des représentants communaux aux diverses instances et associations

Sont désignés :

*** CCAS :**

Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :
Mme FERRIERE, Mme GODEFROY, Mme FRANCELLE, M. THIEBAUT.

*** CAMA:**

Mme LAFFONT-DELZENNE et M. MARTIN.

*** Tennis Club de Moÿ de l'Aisne :**

Mme BERNA et M. PREVOST.

*** Vert Pêcheur de Moÿ de l'Aisne :**

M. FEUILLET, M. SAUVAGE et M. MAHU.

*** Centre Social du Val de l'Oise :**

Mesdames GODEFROY, FERRIERE, LAFFONT-DELZENNE, M. SAUVAGE.

* **Service d'Aide à Tous de Moÿ de l'Aisne :**

Mme FERRIERE

* **Conseil d'école Primaire de Moÿ de l'Aisne :**

Mme GODEFROY, Mme LAFFONT-DELZENNE

* **Correspondant à la Défense :**

M. FEUILLET et Mme GODEFROY

VIII - Mise en place des commissions communales

Commission Finances – Messieurs SAUVAGE, THIEBAUT, SCHLECHT, PREVOST, BON, Mesdames GODEFROY et FERRIERE.

Commission Emploi – Messieurs SAUVAGE, SCHLECHT, BON, MAHU, LAURENT et Mme GODEFROY.

Commission Travaux – Messieurs SCHLECHT, SAUVAGE, MAHU, BON, THIEBAUT, LAURENT, MARTIN, PREVOST, DRAPIER, Mesdames GODEFROY, FERRIERE et LAFFONT-DELZENNE.

Commission Fêtes-Loisirs-Animation – Messieurs MAHU, BON, MARTIN, Mesdames BERNA, FRANCELLE, LAFFONT-DELZENNE.

Commission Ecoles, Cantine – Mesdames GODEFROY, FERRIERE et LAFFONT-DELZENNE. M. SAUVAGE.

Commission Accueil, communication – Mesdames GODEFROY, BERNA, FRANCELLE, Messieurs BON et MARTIN.

Commission Espaces-verts – Messieurs MAHU, PREVOST, LAURENT, Mesdames FERRIERE et FRANCELLE.

Commission Propriétés communales – Messieurs FEUILLET, SAUVAGE, SCHLECHT, BON, LAURENT, Mesdames FERRIERE et BERNA.



DATES A RETENIR

Dimanche 27 avril 2014 La population est invitée à participer à la cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 1939-1945
Rassemblement au Monument aux Morts à **11h 30**

Jeudi 8 mai 2014 FETE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Rassemblement à la Mairie

10 h00 Départ pour le Monument aux Morts

Commémoration et dépôt de gerbe - Vin d'honneur

La population est invitée à assister à cette cérémonie.